

R. Jacob
Hme Peclot
75015 Paris
48288693

le 26 avril
et après

- Cher Monsieur,

Comme promis, je vais essayer de répondre à votre questionnaire sur le réseau C.R.D. Castille, mes réponses seront complémentaires à ce que vous trouverez dans le document ci-joint, document que je vous demande d'avoir l'amabilité de me retourner après usage, car, comme je vous l'ai dit au téléphone, c'est un des derniers exemplaires qui me restent.

Les motivations: il faut essayer de comprendre le contexte de cet époque; après la défaite qui fut aussi désastreuse que foudroyante avec 3 ou 4 millions de réfugiés sur les routes de France, 2 millions de soldats français prisonniers, mais finalement des pertes ^{en hommes} assez limitées tant l'avance allemande avait été rapide - restait l'amertume et l'incompréhension de ce qui nous arrivait et c'est avec soulagement que la Paix du Maréchal Pétain, avec les paroles simples et rassurantes qui l'accompagnait fut accueillie par la majorité des Français.

Après trois semaines d'"exode" en camion, à pied, à vélo ou en wagon à bestiaux, j'avais un peu cet état d'esprit en arrivant à Bordeaux, quoique, avec un camarade de bureau nous arrivions avec l'espoir d'embarquer soit pour le Maroc, soit pour l'Angleterre ... le dernier bateau venait de partir -

Un mois après je reprenais mon travail au guichet de la poste (Paris 44 rue de Grenelle) sans trop de problèmes

Vous trouverez dans mon "témoignage" comment, petit à petit mon engagement se confirme et aussi comment fin 1942 (septembre) mon camarade de collège, Jean Albertier, après m'avoir dit qu'il travaillait chez un notaire lors de sa première visite, revint me voir - à cause des télégrammes

C'était d'ailleurs la règle impérative dans tous les réseaux de courants, de fournir le moins de collègues possibles pour éviter la dénonciation et ainsi les arrestations. Cette règle a été bien des années et les dénégations qui lui ont été faites ont souvent sauté très cher en vies humaines.

Pour me dire qu'il était responsable des terrains d'aviation (pour parachutages) dans un réseau de résistance, mais je ne crois pas que le mot Réseau (R.D.) ait été prononcé à ce moment là. Je me suis engagé à lui fournir les renseignements susceptibles d'être utiles à la résistance; je l'ai fait jusqu'à la libération de Paris. Défini officiellement par le liquidateur du Réseau, après la guerre, mon engagement ^{CND} a été de septembre 1942 à septembre 1944.

2^e question ma fonction était uniquement de fournir les renseignements volés à l'ennemi dans l'exercice de mes fonctions à Paris 44 - 103 rue de Grenelle.

3^e question réponde dans mon "témoignage"

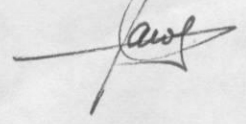
4^e question à cette époque je ne connaissais rien de la structure du Réseau, sans doute même pas son appellation, je ne connaissais que Jean Abelton qui passait me voir régulièrement pour prendre les documents qu'il transmettait à Londres. A son arrestation en 1944 et sa déportation à Buchenwald - après un train d'un mois - j'ai eu la visite de ses successeurs Aubert et Prache qui me demandèrent de continuer et de déposer les documents à mesure dans la "boîte aux lettres" de la rue du Val de France.

5^e question pas d'anecdote de l'époque sur CND

6^e question je n'ai aucun documents d'époque sur CND, mais il doit me rester des copies de télégrammes codés dans ma cave à archives

7^e question pour moi, je n'ai connu, après la libération que le Réseau "CND Castille" créé, sous cette appellation par le Colonel Remy.

Bien cordialement à vous
et bon courage



P.S. = excusez le retard de cette réponse dû aux graves soucis de santé de mon épouse; qui par ailleurs aurait dû vous taper cette réponse à la machine.

~~ANNUAIRE~~ DU RESEAU

**C. N. D.
CASTILLE**

Paris 14

Assemblée Générale des Membres du Réseau
"Confrérie Notre-Dame"
tenue au Palais du Marais le 10 novembre 1943
à Paris. Le C. N. D. "Baptême de Souverain Remy"
a été élu au mois de novembre 1943 le réseau
"Castille" sous la direction du Lt Colonel
Verrière dit Lathière.

Autorisation du C. I. O. du 12 mars 1944

Siège social

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

~~XXXXXXXXXXXX~~

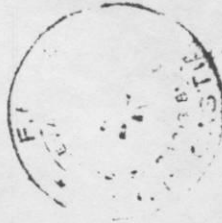
Tel. ELY 35 13 - C. Paris 14ème

ATTESTATION

Je, soussigné, Lieutenant-Colonel VERRIERE Pseudo LECOMTE
chef liquidateur du Réseau C.N.D. CASTILLE, certifie sur
l'honneur que Monsieur JACOB Robert, s'est engagé à notre
Réseau le 1er novembre 1942 en qualité d'agent de renseignements.
(PI).

Ses services ont pris fin le 30 septembre 1944

FAIT à PARIS, le 6 mars 1951
Le Lieutenant Colonel LECOMTE, Chef
liquidateur du Réseau CND CASTILLE



Herpin Schock Debeau
Coupez Bollaërt Thonont
Lauth Julitte

1er mai 1945 : Les rescapés des camps de concentration viennent de rentrer en France.
A peine remis de leurs souffrances, ils ont tenu à ranimer la flamme à l'Arc de Triomphe.
On reconnaîtra Edmond DEBEAUMARCHE un des prestigieux dirigeants de la Résistance PTT.

CONSEIL NATIONAL
DE LA
RÉSISTANCE

Republique Française

Le 1er Mars 1947

Je soussigné Henri RIBIERE certifie que Monsieur Robert JACOB, Contrôleur des P.T.T., demeurant 16bis rue Jobbé Duval à PARIS 15^e, a effectivement participé à la lutte clandestine au sein du Mouvement de résistance LIBERATION Nord.

M. JACOB a fait partie de notre organisation à partir de Janvier 1943, il distribuait la presse clandestine, établissait de fausses cartes d'identité et fournissait les renseignements aux services spéciaux.

M. JACOB a été en contact permanent avec Jean TEXIER et moi-même jusqu'à la libération.

Henri Ribiere

3 MARS 1947

Henri RIBIERE
Délégué Général du Mouvement de résistance
LIBERATION pendant la clandestinité
Membre du Conseil National de la Résistance
ancien Député
Secrétaire Général de LIBERATION Nord

ETAT MAJOR NATIONAL
des F.F.I.
-o-o-o-o-
P.C. du Commandant
AVISSE

41 rue St-Dominique
PARIS 7°

Tél: Inv. 08-61

PARIS, le 14 Octobre 1944

Nous soussignés Commandant AVISSE et Capitaine CHEVRIER, attachés permanents à l'Etat Major National des Forces Françaises de l'Intérieur, certifions avoir connu les membres dirigeant de la Résistance au Poste Central Télégraphique de la Rue de Grenelle,

MM. SIRIEIX, BRION, PETIT, JACOB et leurs camarades nous ont, pendant la clandestinité, fourni les meilleurs renseignements concernant les agissements des troupes d'occupation (mouvements de troupes, interception de nombreux télégrammes, etc...).

Pendant la période d'insurrection (fin Août et jours suivants) le mouvement de résistance du Central 44 nous a apporté le meilleur appui pour la défense de l'arrondissement et spécialement dans les quartiers des Ministères.

Grâce à eux les Allemands n'ont jamais pu reprendre pied au Central 44.

En foi de quoi nous leur délivrons cette attestation pour leur servir de témoignage de fidélité à la France.

Le Commandant



Libération Nord

La plus active des manifestations de résistance

PERMANENCE NATIONALE

CABINET DU DIRECTEUR

TEL. : PROVENCE
89-64
97-30
03-68
54-25
34-18

5, RUE MEYERBERG, 5

PARIS (92), LE

14 octobre 1944

Je soussigné, Georges Luerse
Directeur de la Permanence
Permanence Libération Nord
atteste que Duplessis
(Breton, Jacob, Sivicia)
du Bureau 44, 103 rue
de Grenelle ont fourni une
Arrière considérable dans
des conditions particulières
ment d'urgence.
Fournitures de renseignements
à la Résistance —
Interception de télégrammes
et de dénonciations à la
Gestapo et à la Milice
Distribution de littérature
Clandestine
Confection de pièces d'identité
pour résistants.

Fournitures de livres d'administration
aux résistants.

En foi de quoi, je délivre
le présent certificat.

G. Luerse



Mme Rivière

habitante de

de la Libération

habitant de

Cherbourg

Cherbourg

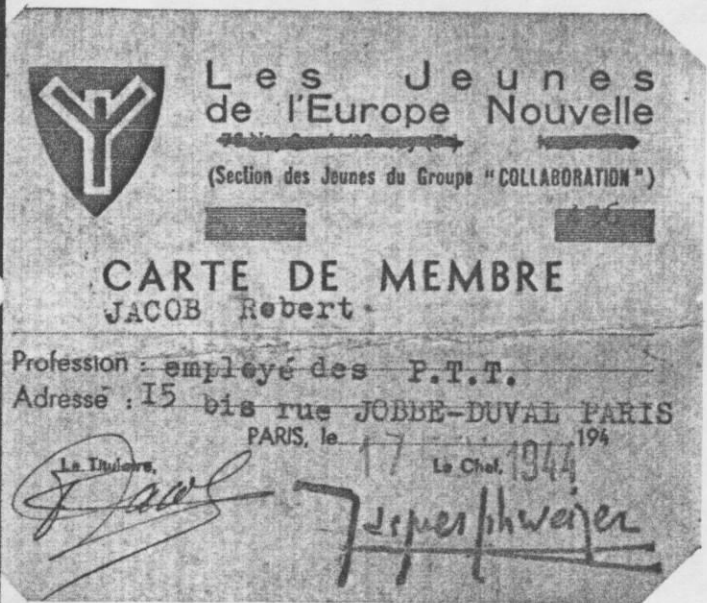
Travail (Jean-Marie)

Membre du Comité Directeur

de la Libération Nord

Directeur adjoint de

"Libération Nord"



Cartes d'adhérent aux jeunesses de l'Europe Nouvelle.
Souvent utilisées par les résistants pour ne pas être inquiétés lors des contrôles d'identité.



Billet de cinq Francs. Chaque correspondant possédait la moitié :
la juxtaposition des deux parties authentifiait le contact.

Avant d'apposer ce pouvaient être de-
fense, le porteur de la présente autorisation
s'agit de donner à son destinataire le caractère
de l'agent (c'est-à-dire) **ATTESTATION** N° 407/FFCI/Adm
DIRECTION DU PERSONNEL
MILITAIRE DE L'ARMÉE D'APPARTENANCE AUX F. F. C.
6^{ème} BUREAU

Original à conserver
par l'intéressé

REFERENCE: I. M. N° 407/FFCI/Adm
du 17 avril 1947. N° 90806

M. Monsieur Robert JACOB
né le 11.10.1919, a servi en qualité d'AGENT P. I
du 1.11.42 au 30.9.44
au réseau C.N.D. CASTILLE
des Forces Françaises Combattantes.

COPIÉ :
A APPARTIENU à N. A. F
PI du 1.11.42
au 30.9.44
Paris, le 25 MAI 1951 19

Certifié exact :
Pour le Secrétaire d'Etat
et par délégation
Pour le Général, Directeur,
P. O. LE GUILHEM DE BELENET
CHIEF DU 6^{ème} BUREAU



Les services accomplis par les agents P. I. sont comptés comme services militaires
actifs, suivant les dispositions de l'art. 21 cité en référence.
J. M. 121196 (11/51) (1)

Afin d'assurer sa sécurité personnelle
et de faciliter sa tâche dans les missions
qui lui sont confiées ;

Monsieur JACOB Robert
15 bis rue Joubert-Duval PARIS 15

est autorisé à porter sur lui en tous
lieux et circonstances un pistolet automa-
-tique .

Visa de l'Etat-Major PFI.





EXTRAIT

du DÉCRET en date du 28 Février 1949
publié au J. O. du 24 Août 1949

portant promotion ou nomination dans la

LEGIION D'HONNEUR

ARTICLE 1^{er}.- Sont promus ou nommés dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur :

AU GRADE DE CHEVALIER

.....
JACOB, Robert - des Forces Françaises Combattantes de l'Intérieur -

"Chargé de l'organisation d'un réseau de renseignements et de détournement de correspondances, a transmis aux organisations de résistance les télégrammes chiffrés émanant des autorités allemandes ou de la milice. A contribué ainsi d'une manière efficace à faire échouer les plans de l'ennemi et a permis aux patriotes menacés d'arrestation de se soustraire aux recherches de ce dernier. A pris une part active aux combats de la libération de PARIS, participant à la défense du Central Télégraphique ainsi qu'à la prise de la Chambre des Députés. Patriote ardent, a bien contribué à la libération du Pays."

.....

Ces promotions et nominations comportent l'attribution de la croix de guerre avec palme, mais annulent les croix de guerre antérieurement attribuées ou les citations déjà accordées pour faits semblables.

Par le Président de la République,
LE MINISTRE de la Défense Nationale

Signé : Vincent AURIOL

Signé : RAMADIER

Pour AMPLIATION
L'Administrateur de 2^e Classe
BOUZOU
Chef du Bureau "Décorations"

Le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées
(Guerre)
signé: Max LEJEUNE

Le Président du Conseil des Ministres
signé : Henri QUEUILLE

